

**Compte Rendu d'Activité Trimestriel
du 20 mars au juin 2026 du Fonds de
Placements Collectifs en Titrisation
FT Auto Mobility**

Table de matière

- I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION**
- II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS AU 31 MAI 2026**
 - 1. SOLDE RESTANT DU ET NOMBRE DES CREANCES**
 - 2. PERFORMANCE DE L'ACTIF**
 - a. DUREE DE VIE MOYENNE RESIDUELLE**
 - b. TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL**
 - c. TAUX D'IMPAYE NET**
 - d. TAUX D'IMPAYE A 30 JOURS**
 - e. TAUX DE DECHEANCE MENSUEL**
 - f. TAUX DE PERTE**
 - 3. LA TRESORERIE DU FONDS**
- III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES**
 - 1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES**
 - 2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES TITRES**
 - 3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE**
 - 4. FONDS DE RESERVE AU 31 MAI 2026**
 - 5. FRAIS ET COMMISSIONS**
 - 6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS**

I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION

FT Auto Mobility a été constitué le 19 juin 2023 par l'acquisition de 9.294 créances : 7.839 créances de loyers et 1.455 créances de prêts détenus par la SOFAC. Ces Créances Cédées sont :

- des créances de loyers non échues résultant de contrats de location avec option d'achat conclus par l'Initiateur avec des clients d'Auto-Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, ainsi que les créances d'indemnité dues par le locataire concerné en cas de résiliation anticipée du ou des Contrats de Location OA concernés ; et

- des créances de prêt résultant de contrats de prêt conclus par l'Initiateur avec des clients d'Auto-Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, pour financer l'acquisition de véhicules à moteur.

Le montant nominal des créances cédées s'élevait à l'origine à 765.764.799,13 DH. L'acquisition de ces créances a été réglée le 19 juin 2023 par le produit de l'émission de deux catégories de titres dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Types de titres	Nbre de titres	Montant unitaire (MAD)	Nominal total (MAD)	Taux d'Intérêt Nominal	Prime de risque	Date d'amortissement (**)
Obligations	6.261	100.000	626.100.000,00	Taux révisable trimestriellement*	70-80 pbs	20 mars 2027
Parts résiduelles	3.917	5.000	69.585.000,00	NA		20 juin 2038
Total	20.178		695.685.000,00			

*fixé sur la base du taux le plus élevé entre : (i) le taux de référence 13 semaines déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le Jour Ouvré précédant la Date de Révision du Taux d'Intérêt Nominal et (ii) le taux directeur annoncé par le dernier conseil de Bank Al-Maghrib précédant.

Les Porteurs d'Obligations sont couverts par les mécanismes de couverture suivants :

- s'agissant des Créances de Loyers Cédées acquises à toute Date de Cession, la différence positive existant entre, d'une part, la Décote sur les Créances de Loyers Cédées par l'Initiateur à cette Date de Cession et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;

- s'agissant des Créances de Prêt, la différence positive entre, d'une part, les intérêts générés par les Créances de Prêt Cédées et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;

- l'alimentation du Compte de Réserve à hauteur du Montant Affecté à la Réserve applicable et jusqu'à constitution du Niveau de Réserve Requis ;

- l'émission des Parts Résiduelles, dont les droits en intérêt et en principal sont subordonnés respectivement aux droits en intérêt et en principal des Obligations ;

- d'une manière plus générale, les sûretés et Accessoires garantissant les sommes dues au titre des Créances Cédées ; et

- l'application d'un ordre de priorité des paiements spécifique en cas d'ouverture de la Période d'Amortissement Modifié à la suite de la survenance d'un Cas d'Amortissement Modifié.

Les Porteurs de Titres émis par le Fonds ne supportent pas de risques liés à l'insolvabilité du Fonds dès lors que le Fonds n'est pas susceptible de faire l'objet d'une procédure collective.

II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS AU 31 MAI 2026

1. SOLDE RESTANT DU ET NOMBRE DES CREANCES

Le portefeuille détenu par FT Auto Mobility se compose de 13.026 créances vivantes pour un solde de créances restant dû de 1 356 410 141,44 dirhams. Il se compose de :

- 10.889 créances de loyers d'un solde restant dû de 1 159 504 045,84 dirhams,
- Et 2.137 créances de prêts d'un solde restant dû de 196 906 095,60 dirhams.

2. PERFORMANCE DE L'ACTIF

a. DUREE DE VIE MOYENNE RESIDUELLE

La durée de vie moyenne résiduelle des créances est de 13 mois.

b. TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL :

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						0,22	0,34	0,23	0,22	0,56	0,38	0,35
2024												
(en %)	0,47	0,42	0,29	0,35	0,58	0,47	0,47	0,38	0,33	0,49	0,54	0,40
2025												
(en %)	0,52	0,42	0,02	0,32	0,35	0,29	0,36	0,47	0,41	0,44	0,38	0,46
2026												
(en %)	0,52	0,50	0,28	0,25	0,28							

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						0,18	0,49	0,23	0,52	0,82	0,72	0,60
2024												
(en %)	0,83	0,17	0,26	0,63	1,14	0,79	0,48	0,53	0,69	1,00	0,30	0,94
2025												
(en %)	0,54	0,60	0,41	0,75	0,63	0,47	0,66	0,77	0,65	0,89	0,66	1,45
2026												
(en %)	0,76	0,84	0,37	0,90	0,44							

c. TAUX D'IMPAYE NET¹ :

¹ Suivant le DI « "Taux d'Impayé Net" désigne, pour un nombre "n" de mois calendaires, le rapport entre : - la somme des loyers à recevoir dont "n" loyers sont exigibles non encore encaissés par SOFAC au cours de la période concernée et la somme des Echéances dont "n" Echéances sont exigibles et non encore

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						0,09	0,16	0,18	0,23	0,22	0,32	0,38
2024	0,46	0,52	0,60	0,82	0,89	1,03	0,68	0,77	0,81	0,86	1,00	1,00
(en %)												
2025	1,14	1,25	1,37	0,99	1,09	1,17	1,23	1,38	1,39	1,58	1,75	1,93
(en %)												
2026	2,17	2,44	1,37	1,51	1,63							
(en %)												

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						0,24	0,36	0,41	0,56	0,65	0,77	1,02
2024	1,63	2,02	2,12	2,61	2,97	3,85	2,35	2,69	3,27	3,09	3,73	3,85
(en %)												
2025	4,03	4,58	5,19	5,66	3,99	4,38	4,45	4,92	5,34	5,94	6,71	7,52
(en %)												
2026	8,35	9,32	5,93	6,80	7,64							
(en %)												

encaissées par SOFAC au cours de la période concernée ; et - la somme du solde restant dû global des loyers à recevoir et du Capital Restant Dû global des Echéances au début de la période concernée. »

d. TAUX D'IMPAYE A 30 JOURS² :

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023 (en %)						3,05	3,58	3,33	4,14	4,10	4,11	4,56
2024 (en %)	5,03	5,18	5,40	7,15	5,98	5,96	7,11	6,27	6,64	6,32	6,49	6,46
2025 (en %)	6,91	7,26	8,21	7,72	6,66	7,83	7,65	8,73	8,09	8,24	8,54	8,76
2026 (en %)	9,27	9,93	8,39	7,86	8,95							

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023 (en %)						6,80	7,07	6,86	8,28	7,91	9,49	10,66
2024 (en %)	11,40	13,16	11,99	16,14	14,66	16,61	10,94	12,41	13,44	12,87	13,11	11,11
2025 (en %)	14,47	15,17	14,90	13,56	13,45	14,99	13,86	15,69	15,21	15,35	19,26	16,45
2026 (en %)	19,41	21,25	19,43	20,04	20,92							

e. TAUX DE DECHEANCE ANNUEL :

- CREANCES DE LOYERS

	Tx %
2023	0,08
2024	0,72
2025	1,05
2026	0,49 ³

² Suivant le DI « "Taux d'Impayés à 30 jours" désigne le rapport entre : (i) la somme des échéances/loyers ayant enregistré durant une période un retard de paiement de plus de (30) jours, et (ii) la somme des échéances/loyers facturés de la même période. »

³ Taux provisoire couvrant uniquement 5 mois

- CREANCES DE PRETS

	Tx %
2023	0,11
2024	3,20
2025	3,08
2026	1,08 ⁴

f. TAUX DE PERTE

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023 (en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024 (en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2025 (en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023 (en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024 (en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2025 (en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3. LA TRESORERIE DU FONDS

Le montant de la trésorerie du Fonds FT Auto Mobility au 31 Mai 2026 est de l'ordre de 192 millions de dirhams qui est relatif principalement au placement des fonds disponibles en OPCVM monétaire.

Les disponibilités de trésorerie du Fonds correspondent aux flux encaissés qui ont été placées par la suite en OPCVM monétaire.

III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES

⁴ Taux provisoire couvrant uniquement 5 mois

1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

	Obligations A 51393	Parts résiduelles R 51401
Début de période	11 826,00	5 000,00
Amortissement	4 134,00	-
Fin de Période	7 692,00	5 000,00

	Obligations A 51492	Parts résiduelles R 51500
Début de période	53 414,00	5 000,00
Amortissement	6 613,00	-
Fin de Période	46 801,00	5 000,00

	Obligations A	Parts résiduelles R
Début de période	78 050,00	5 000,00
Amortissement	6 372,00	-
Fin de Période	71 318,00	5 000,00

	Obligations A	Parts résiduelles R
Début de période	100 000,00	5 000,00
Amortissement	5 907,63	-
Fin de Période	94 092,37	5 000,00

2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES TITRES

Période :	Obligations A 51393	Parts résiduelles R 51401
Période Actuelle	91.87	ND
Période Prochaine	59.56	ND

Période :	Obligations A 51492	Parts résiduelles R 51500
Période Actuelle	500,96	ND
Période Prochain	362,39	ND

Période :	Obligations A 51633	Parts résiduelles R
Période Actuelle	652,23	ND
Période Prochain	668.88	ND

Période :	Obligations A	Parts résiduelles R
Période Actuelle	723,45	ND
Période Prochain	786,29	ND

3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE

Néant.

4. FONDS DE RESERVE AU 31 MAI 2026

Le solde du compte du fonds de réserve s'élève à 15 071 920,03 dirhams.

5. FRAIS ET COMMISSIONS

	Montant (TTC)	Pourcentage
Commissions AMMC	135 869,82	2,04%
Commissions de gestion	731 272,70	11,00%
Commissions de dépositaire	149 871,10	2,25%
Frais Maroclear	8 640,00	0,13%
Commissions de Recouvrement	5 592 085,38	84,12%
Honoraires CAC	30 000,00	0,45%
Total	6 647 739,01	100%

6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Obligation 2023-01 – Code 5139 3

Date Échéance	CRD des Obligations 2023-01 Début de Période	Amortissement Unitaire
jui-26	11 826	4 134
sept-26	7 692	3 622
déc-26	4 070	3 135
mar-27	935	935

Obligation 2024-01 – Code 5149 2

Dates de paiement	CRD des Obligations 2024-01 Début de Période	Amortissement unitaire des Obligations
jui-26	53 414	6 613
sept-26	46 801	6 069
déc-26	40 732	5 612
mar-27	35 120	7 818
jui-27	27 302	8 007
sept-27	19 295	6 849
déc-27	12 446	5 779
mar-28	6 667	4 888
jui-28	1 779	1 779

Obligation 2025-01 – Code 5163 3

Date de Paiement	CRD des Obligations 2025-01 Début de Période	Amortissement unitaire des Obligations
jui-26	78 050	6 732
sept-26	71 318	6 646
déc-26	64 672	6 372
mar-27	58 300	5 891
jui-27	52 409	5 526
sept-27	46 883	5 306
déc-27	41 577	5 106
mar-28	36 471	4 835
jui-28	31 636	6 736
sept-28	24 900	7 384
déc-28	17 516	6 321
mar-29	11 195	5 234
jui-29	5 961	4 440
sept-29	1 521	1 521

Obligation 2026-01

Date de Paiement	CRD des Obligations 2026-01 Début de Période	Amortissement unitaire des Obligations
jui-26	94 092	5 908
sept-26	87 527	6 566
déc-26	80 657	6 869
mar-27	73 458	7 200
jui-27	66 192	7 266
sept-27	59 120	7 072
déc-27	52 226	6 894
mar-28	45 526	6 700
jui-28	39 087	6 439
sept-28	33 298	5 789
déc-28	28 337	4 961
mar-29	23 917	4 420
jui-29	19 772	4 146
sept-29	14 464	5 307
déc-29	9 057	5 407
mar-30	4 692	4 365
jui-30	1 110	3 582
sept-30	-	1 110

CONTACT

Chakib ELMEZOUARI

DIRECTEUR GENERAL
celmezouari@ssf.ma

Othman ALIOUA

RESPONSABLE GESTION
oalioua@ssf.ma

ADRESSE

SOFAC STRUCTURED FINANCE
57, Bd ABDELMOUMEN,
CASABLANCA
MAROC
TEL.: 05 29 09 96 13